



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À UN GROUPE DE MEMBRES
DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL ***

Samedi, 30 mai 1992

*Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,*

1. C'est avec beaucoup de joie que je vous reçois aujourd'hui, Monsieur le Président du Conseil d'administration du Bureau International du Travail, ainsi que des membres de cette prestigieuse Institution qui vous accompagnent. Votre visite ravive en moi le souvenir de l'accueil chaleureux qui me fut réservé à Genève en 1982. Cela me donne l'occasion d'exprimer une nouvelle fois devant vous l'estime que je porte aux nations et aux organisations que vous représentez.

2. Je vous remercie des deux dossiers que vous présentez aujourd'hui: «L'enseignement social de l'Église catholique et le monde du travail», ainsi que «La commémoration du centième anniversaire de "Rerum Novarum"». Je me réjouis de l'attention spéciale portée par l'Organisation à l'enseignement de l'Église et j'apprécie ses convergences de perspectives avec la doctrine sociale de l'Église. Récemment encore, le colloque «Travail, culture et religions» a mis en relief des intérêts et des soucis communs pour les questions sociales contemporaines.

3. On assiste aujourd'hui à une mondialisation des questions de société. Les difficultés des pays de l'Est et du Sud ont des retentissements sur les marchés internationaux. Les rapides changements politiques de ces dernières années sont à l'origine de transformations radicales des structures économiques. Ces transformations engagent davantage la responsabilité de tous les acteurs sociaux, dirigeants des nations, chefs d'entreprise et travailleurs. L'évolution lente et laborieuse de nombreux pays, qui ont choisi de suivre les règles de l'économie de marché et les voies de la démocratisation, renforce incontestablement la mission et la vigilance de l'Organisation

Internationale du Travail. Car on dit parfois que vous êtes «la conscience sociale du monde».

4. Selon la Déclaration de Philadelphie, il revient à votre Organisation de favoriser le dialogue et la collaboration tripartites, entre les gouvernants, les chefs d'entreprise et les représentants des travailleurs, pour trouver des solutions qui placent l'homme au centre des réalités économiques. Il lui revient aussi de mobiliser les énergies de la Communauté internationale pour lutter contre la pauvreté issue du chômage ou du sous emploi, du manque de formation et des déficiences de santé dans les populations. La pauvreté apparaît comme un des obstacles majeurs à la justice sociale.

Ces objectifs assignés à votre Organisation nécessitent des efforts d'imagination et des décisions cohérentes et courageuses, qui ne pourront pas ne pas comporter quelque sacrifice pour les nations les plus riches, afin d'améliorer substantiellement la situation catastrophique de populations entières. La collaboration avec le Fonds monétaire international et avec la Banque mondiale est aussi nécessaire pour endiguer ce fléau de la pauvreté, fléau dont le recul sera le signe d'un incontestable progrès social. Pour cela, on peut souhaiter une plus grande transparence dans les décisions politiques et économiques. Les seules exigences financières et budgétaires ne sauraient justifier la méconnaissance de la dimension sociale dans les choix à faire. La dignité inaliénable de la personne humaine et la protection des travailleurs, valeurs primordiales de toute gestion d'une collectivité, ne peuvent être impunément bafouées. Ici encore, vos préoccupations rencontrent celles de l'Église: l'homme doit occuper la place centrale dans les restructurations économiques, politiques et sociales entraînées par la libéralisation des marchés, l'avènement progressif de la démocratie, comme le rappelle le Directeur général du Bureau International du Travail dans son rapport à la Conférence qui s'ouvrira prochainement.

5. Le développement social passe par le dialogue tripartite, et vous avez pour vocation de favoriser et d'accroître ce dialogue aux quatre coins du monde. Mais on ne peut se satisfaire de réunir des responsables politiques et économiques, des employeurs et des travailleurs. Le dialogue doit pouvoir conduire les parties en présence à devenir toujours plus partenaires et acteurs du développement, constructeurs d'une société plus juste avec le souci, dans les négociations, de ne pas servir simplement des intérêts catégoriels, mais la cause de l'humanité. Aux gouvernants, reviennent en particulier les rôles d'incitateur du développement économique et de régulateur du dialogue social. Aux chefs d'entreprise et aux représentants des travailleurs, il appartient de se structurer pour parler et agir en vérité pour le bien de tous.

6. Je souhaite que les mandants et le personnel du Bureau International du Travail poursuivent avec ténacité leur action afin d'humaniser le monde du travail et d'instaurer la justice sociale. Qu'il me soit aussi permis de souligner les efforts notables que votre Organisation accomplit en faveur des catégories sociales les plus défavorisées de notre époque, les migrants, les réfugiés, les enfants au travail. Ces personnes, en situation de fragilité et souvent laissées sans défense, ont besoin d'assistance et de soutien. Il vous appartient de rappeler à la communauté internationale

qu'elle doit agir toujours mieux pour que tous soient acteurs et bénéficiaires du développement.

En terminant, je forme les vœux les meilleurs pour la prochaine Conférence internationale du Travail qui va se tenir dans quelques jours à Genève. Je prie le Seigneur pour qu'il fasse des membres de l'Organisation Internationale du Travail des serviteurs de l'homme, image du Créateur, appelé à être gérant de la création. Et je vous bénis de grand cœur, ainsi que vos familles.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XV, 1 p. 1638-1640.*

L'Osservatore Romano 31.5.1992 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 23 p.5.

La Documentation Catholique n.2055 p.723-724.

© Copyright 1992 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana